PRIX DE LA VILLE DE GENNES

Samedi 3 septembre 2022

DOUBLETTE HOMMES - DEBUT DU CONCOURS 9 H 00

Engagement par équipes : 10€ - Indemnités : MISES + 25% + 426 €

Feuille d'engagement à retourner avant le 31 Août 2022 - Chèque à l'Ordre de GENNES PETANQUE
à Monsieur BERNIER PASCAL 23 rue des Bigotteries 49350 ST CLEMENT DES LEVEES - 06.70.72.30.61

Nom du Club :		Personne référente et n° tél :		REPAS (11€)
Nom du joueur	N° de licence	Nom du joueur	N° de licence	